

PROCES VERBAL DE LA SEANCE.

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du mardi 8 novembre 2016.

Collège Jean RACINE

N° de la Séance : 2

Le Principal

Présidence : M.Rousseau

Secrétariat : les professeurs, Mme Gandon.

Téléphone
02.41.39.13.92
Fax
02.41.39.17.92

Séance ouverte à 18h. Séance levée à 20h.

QUORUM : 17

Ce.0491645x@ac-nantes.fr

Membres présents : 25. Excusés : un représentant de la commune.

N° et nature des questions traitées	Nombre de feuillets	Réservé à l'Administration
I – Conseil d'Administration	1	
II - Organisation pédagogique	1	
III –Affaires financières	1	
III – Questions diverses	1	

Rue du Stade
49170 St Georges sur Loire

Le Président :

Le Secrétaire,

Transmis à Mme la Directrice Académique
des Services de l'Education Nationale

Transmis à M. Le Recteur d'Académie

Le

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du 08 Novembre 2016

Séance n° : 1

Désignation	Présents	Emargement	
		Titulaires	Suppléants
Equipe de Direction de l'Etablissement	M. ROUSSEAU		
	Mme PLANCHAIS		
	Mme GREGOGNA		
	Mme NAU		
Représentant de la collectivité locale	Mme CHESNEAU		
	M. MAINGOT		
Représentants de la commune (groupement de communes)	Mme JOUAN (titulaire)		
	M. GENTILS (titulaire)		
	Mme CHRETIEN (suppléante)		
Personnalité Qualifiée	M. DUTOUR		
Représentants des Personnels d'Enseignement et d'Education	M. COURTIN		
	Mme DELRUE		
	Mme DENIEL		
	Mme GANDON		
	Mme PFILOU		
	M. PETIT		
	Mme POIRIER		
	Mme BELLOTTE		
	M. CARRE		
	M. GAUTIER		
	M. GUILLOIS		
	M. HAMON		
	Mme HENRY		
	Mme MASSONNEAU		
Représentants des Personnels A.T.O.S.S.	Mme CHEVALIER		
	Mme GOURDON		
	M. VINCENT		
	Mme BOCHE		
	Mme SABIN		
Représentants des Parents d'Elèves	M. BAGNAUD		
	Mme CAIL		
	Mme DARET		
	M. ELAIN		
	Mme GANDON		
	M. MICHEL		
	M. TAILLEBOIS		
	Mme CLEMOT		
	Mme GAUDIER -		
	Mme GOURIOU		
	Mme JOUSSAUME-DUFOUR		
	Mme MOTTIN		
Mme PIET			
Mme SOUDAY -			
Représentants des Elèves	M. BAUDOUIN G.		
	Mme GANDON M.		
	Mme MAILLART O.		
	M. MARION P.		
	Mme AUBERT C.		
	M. AUBERT P.		

M. L'Agent Comptable :

M. BUGE

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du 8 novembre 2016.

N° de la séance : 2

<p>NATURE DES QUESTIONS TRAITÉES : I et II CONSEIL D'ADMINISTRATION</p> <p style="text-align: center;">Feuillet 1</p>	
<p>Lecture des différents membres des commissions et lecture de l'ordre du jour.</p> <p><u>ORDRE DU JOUR :</u></p> <p><u>I - Conseil d'Administration</u></p> <p>1 : <u>Approbation du Procès verbal de la séance du 22 septembre 2016.</u></p> <p>Les parents veulent rectifier la date du P.V, notée le 23/09/2016. Les parents veulent rectifier le temps des interventions du CSI au sein du collège. Le budget prévisionnel du ballon-sonde doit être plus précis. Or, la subvention rectorale n'est pas encore connue.</p> <p>Vote : Abstention : 9 Contre : 0 Pour : 16</p> <p><u>2. Règlement intérieur du C.A :</u></p> <p>Lecture des rectifications parle principal, M.Rousseau.</p> <p>Vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 25</p> <p><u>II - Organisation pédagogique</u></p> <p>1. <u>Contrat d'objectifs 2016-2020 :</u></p> <p>M.Rousseau explique qu'il a été remonté au rectorat le 20 octobre pour être validé en décembre. Il s'intéresse au chiffre des élèves orientés vers le lycée général en insistant sur la liaison étroite à construire avec le lycée de secteur, Bergson. La nouvelle Proviseure du lycée est favorable à ce rapprochement. Un enseignant du lycée est d'ailleurs détaché pour construire des projets dans ce sens, avec les enseignants.</p> <p>Mme Nau, la CPE, explique qu'un tutorat entre élèves va pouvoir se mettre en place, cette année, entre des élèves de 3è volontaires et des élèves en difficultés de 6è et 5è. Ce projet est axé sur la vie scolaire et non sur une aide dans le travail scolaire. Entraide, solidarité, partage, épanouissement sont autant de pistes à mener pour permettre une meilleure organisation des élèves en difficultés. Ce projet d'entraides entre pairs se situe bien dans l'axe de l'autonomie des élèves que l'on retrouve dans le contrat d'objectifs du collège. Il sera piloté par des enseignants et la CPE, et concernera au plus une douzaine d'élèves de 6è en perdition.</p> <p>Vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 25</p>	

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du 8 novembre 2016

N° de la séance : 2

<p><u>NATURE DES QUESTIONS TRAITÉES : I I CONSEIL D'ADMINISTRATION</u> Feuillet 2</p>	
<p><u>2. Convention de prêt de matériel avec le lycée Chevrollier :</u></p> <p>Dans le cadre du projet maths/ technologie, pour le niveau de 4è, un pack de robots sera prêté de janvier à mars 2017.</p> <p>Vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 25</p> <p>3 <u>. Convention d'assistance informatique globale pour 3 ans :</u></p> <p>Signature de la convention pour l'aide au réseau informatique administratif du collège pour un montant de 240 euros, avec le CRID.</p> <p>M. Guillois, professeur référent pour la maintenance du réseau informatique pédagogique du collège (en collaboration avec M.Gasté), explique la différence entre la gestion du parc informatique pédagogique du collège, géré par le conseil départemental, et la gestion du parc informatique administratif, géré par le CRID, où certaines compétences sont mal définies et chaque pôle d'assistance entrecroise ses compétences.</p> <p>Vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 25</p> <p>4. <u>Convention avec le CNES :</u></p> <p>Dans le cadre de l'atelier du ballon-sonde, afin de mesurer les particules dans l'atmosphère, le CNES prête un instrument de mesure pendant 9 mois.</p> <p>Vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 25</p> <p><u>III – Affaires financières</u></p> <p>1. <u>Irrécouvrabilité :</u></p> <p>Mme la gestionnaire explique qu'une famille n'a pas pu honorer sa dette de cantine il y a 3 ans, et vient d'être déclarée insolvable par la justice. Ainsi le collège doit solder la dette de 304.22 euros.</p> <p>Vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 25</p> <p>2. <u>Voyage à Rome :</u></p> <p>Le professeur de latin liste les sites visités lors de son voyage culturel, prévu du 4 février au 10 février 2017. Ce voyage est destiné à 32 élèves latinistes de 3è et 16 élèves latinistes de 4è qui seront tirés au sort après une lettre de motivation anonyme (21 lettres ont été reçues). 4 professeurs</p>	

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du 8 novembre 2016

N° de la séance : 2

NATURE DES QUESTIONS TRAITÉES : IV CONSEIL D'ADMINISTRATION
Feuillet 3

accompagneront le groupe. Le voyage se fera en car. Le budget s'élève à 20 626 euros. La part demandée aux familles s'élève à 372 euros et les élèves pourront réaliser des actions pour faire baisser le coût. (vente d'objets – chocolats – tombola). La part de « collège en action » s'élève pour le collège à 1 586.64 euros. Le FSE fait un don de 1 200 euros. Ainsi, les familles n'auront pas à supporter la part financière des accompagnateurs, prise en charge par le collège. Les familles qui le demandent pourront bénéficier d'une aide.

Vote pour le principe du voyage à 372 euros :
Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 25

Vote pour le don du FSE :
Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 25

IV. Questions diverses :

1. Le problème des sanitaires :

Les parents soulèvent le problème récurrent des sanitaires au collège non utilisés ou mal utilisés par les élèves qui ne se sentent pas à l'aise. Ils posent le problème du nombre trop restreint de structures par rapport au nombre d'utilisateurs.

La gestionnaire, après avoir regardé les textes de la législation du travail fait remarquer qu'il ne manque pas d'urinoirs, mais il manque des WC pour les filles. Elle a conscience de ce manque si bien qu'elle a fait la demande auprès du Rectorat de 2 blocs de WC pour le collège, et a demandé la réfection des toilettes présents.

Pour le problème d'hygiène soulevé par les parents, elle explique la maintenance faite deux fois par jour des toilettes. L'agent intervient pour expliquer l'organisation du nettoyage, tout en déplorant les actes de non-civisme fréquents (papier dégradé- traces d'excréments...)

Le fonctionnement des portes a été vérifié, ainsi que la présence de savon. Les surveillants seront vigilants quant au stationnement des élèves devant les toilettes qui peut rebuter certains élèves.

2. Les actions contre le harcèlement :

Les parents demandent ce qui est mis en place au collège.

Le Principal énumère les projets, à savoir :

- des informations mises en ligne sur la page d'accueil du site du collège
- des documents donnés aux professeurs principaux en début d'année,
- l'intervention de la gendarmerie sur le niveau de 5è pour parler explicitement du harcèlement dans le cadre de la loi
- le projet « vivre ensemble » que Mme Nau anime sur le niveau de 6è pour une durée de 3h où des vidéos de mises en situation sont montrées puis analysées avec les élèves.
- Les professeurs d'histoire-géographie sensibilisent les élèves au harcèlement dans le cadre de l'éducation civique.

Les parents demandent alors quels outils sont donnés aux élèves. L'infirmière répond que la bienveillance entre élèves est le meilleur outil et bien sûr l'écoute attentive des professeurs qui alertent immédiatement l'équipe.

Séance levée à 20h.